

CONDITIONS GENERALES DE VENTE : MP Formations

Désignation

MP FORMATIONS, sous le nom commerciale Chems Latreche Academy est un organisme de formation professionnelle.

Son siège social est fixé au 78 AV DES CHAMPS ELYSEES, 75008 PARIS

N° Formateur : 11756863275

SIRET : 91033335000023

MP FORMATIONS conçoit, élabore et dispense des formations à Paris et sur l'ensemble du territoire national.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- Client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de MP Formations.
- Stagiaire ou élève : la personne physique qui participe à une formation.
- CGV : les conditions générales de vente, détaillées ci- dessous.
- OPCO : les organismes paritaires collecteurs agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.

Objet :

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à l'ensemble des prestations de formation engagées par MP FORMATIONS pour le compte d'un Client. Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes conditions générales de vente.

Les présentes conditions générales de vente prévalent sur tout autre document du Client, et en particulier sur toutes les conditions générales d'achat du Client.

Le fait que MP FORMATIONS ne se prévale pas à un moment de l'une des conditions suivantes ne peut être interprété comme valant à se prévaloir ultérieurement des conditions générales de vente.

Devis et attestation:

Tout versement d'acompte est considéré comme acceptation de toutes les conditions du contrat. Un devis est adressé par MP Formations au client sur demande.

Pour valider son inscription, il faudra retourner plusieurs documents signés électroniquement :

- Contrat de Formation
- Programme de formation

Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre MP FORMATIONS, l'OPCO et le Client.

Une attestation de présence en conformité avec les feuilles d'émargement sera fournie au Client, par participant.

Conditions financières, règlements et modalités de paiement :

Tous les prix sont indiqués en euros - **TVA non applicable, art 261.4.4 a du CGI**

Le règlement du prix de la formation est à effectuer en totalité avant le début de la formation. Un acompte est demandé à la commande (500€).

Toute somme non payée à échéance entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable, l'application de pénalités d'un montant égal à une fois et demi le taux d'intérêt légal. MP FORMATIONS aura la faculté d'obtenir le règlement par voie contentieuse aux frais du Client sans préjudice des autres dommages et intérêts qui pourraient être dus à MP FORMATIONS.

En cas de règlement par l'OPCO dont dépend le Client, il appartient au Client d'effectuer sa demande de prise en charge avant le début de la formation.

Il peut être procédé à un paiement échelonné en 3, 4 fois ou plus. En tout état de cause, les modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de la formation.

Lorsque le règlement du prix de la formation est effectué par virement, il est important de préciser le nom et prénom de l'élève et/ou le nom de l'entreprise et son numéro SIREN/SIRET.

Conditions d'annulation et de report :

Toute annulation par le client doit faire l'objet d'une notification écrite (mail, courrier) au plus tard 10 jours calendaires avant le début de la formation.

Si l'annulation intervient entre 10 jours et 7 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : les frais d'annulation sont égaux à l'acompte versé pour la formation.

Si l'annulation intervient moins de 7 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : les frais d'annulation sont égaux à 100 % du prix de la formation.

Une fois la formation commencée, toute annulation ou interruption de la formation donne lieu au paiement de la totalité des frais de formation.

MP FORMATIONS ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses Clients en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant, les grèves ou conflits sociaux externes à MP FORMATIONS, les désastres naturels, pandémie, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de MP FORMATIONS. Le client en est informé par mail, aucune indemnité n'est due en raison d'une annulation du fait de MP FORMATIONS. En cas d'annulation définitive de la formation par MP Formations (sans autre proposition de dates ultérieures), il est procédé au remboursement des acomptes perçus le cas échéant. En cas de réalisation partielle par MP FORMATIONS, seul le prix de la prestation réalisée partiellement sera facturé au titre de la formation.

Propriété intellectuelle et copyright

L'ensemble des fiches de présentations, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par MP FORMATIONS pour assurer les formations ou remis aux stagiaires constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright.

A ce titre, le Client et le Stagiaire s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord exprès de MP FORMATIONS.

Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le Client et le Stagiaire en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

Descriptif et programme des formations

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis à titre indicatif. L'intervenant se réserve le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau des participants ou de la dynamique du groupe.

Confidentialité et communication

MP FORMATIONS, le Client et le Stagiaire s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par MP FORMATIONS au Client.

MP FORMATIONS s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations et aux OPCO, les informations transmises par le Client y compris les informations concernant les Stagiaires.

Cependant, le Client accepte d'être cité par MP FORMATIONS comme client de ses formations.

A cet effet, le Client autorise MP FORMATIONS à mentionner son nom ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant. Les parties s'engagent réciproquement à garder confidentiels les documents et informations les concernant, quelle que soit leur nature, qu'ils soient économiques ou commerciaux, auxquels elles pourraient avoir eu accès au cours de l'exécution de la prestation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à la conclusion du contrat.

Les participants sont tenus de respecter le règlement intérieur de l'établissement dans lequel se déroulent les prestations. Pour les formations, les participants sont en outre tenus de respecter le règlement intérieur de MP FORMATIONS. Elle se réserve le droit, sans indemnité de quelque nature que ce soit, d'exclure à tout moment tout participant dont le comportement gênerait le bon déroulement de la prestation ou manquerait gravement au règlement intérieur applicable.

Responsabilités

MP FORMATIONS ne saurait voir sa responsabilité engagée s'agissant des sanctions résultant du comportement du participant concerné. Les obligations souscrites par MP FORMATIONS dans le cadre de ses prestations sont des obligations de moyens et non des obligations de résultat. MP FORMATIONS n'est aucunement responsable des dommages subis par l'élève du fait de sa responsabilité et de tout dommage subi sur les effets personnels qu'il aura apportés et qui restent sous la responsabilité exclusive de l'élève.

Protection et accès aux informations à caractère personnel

Des données à caractère personnel sont collectées afin de pouvoir répondre à la demande du client et de le tenir informé des offres de service de MP FORMATIONS. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le Stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant. Aucune information personnelle n'est cédée à des tiers. MP FORMATIONS s'engage à effacer à l'issue des exercices toute image qui y aurait été prise par tout moyen vidéo lors de travaux pratiques ou de simulations.

Droit applicable et juridiction compétente

Les conditions générales détaillées dans le présent document sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre le Client et MP FORMATIONS à l'occasion de l'interprétation des présentes ou de l'exécution du contrat, il sera recherché une solution à l'amiable. A défaut, les Tribunaux de Paris seront seuls compétents pour régler le litige.